



Métiers d'avenir

États des lieux du secteur de l'environnement

Recueil prospectif

Service d'analyse du marché de l'emploi et de la formation

Le Forem - Septembre 2013



Préambule

Le Forem a initié un projet centré sur la détection de métiers d'avenir pour la Wallonie d'ici les 5 prochaines années. Ce projet vise non seulement à adapter et améliorer l'offre de prestations en regard des évolutions du marché mais aussi à l'anticiper, que celle-ci soit organisée par le Service Public Régional de l'emploi ou par les nombreux acteurs présent sur le marché.

En septembre 2013, Le service de l'Analyse du Marché Et de la Formation du Forem (AMEF), après avoir consulté plus de 300 experts wallons, publiait une première analyse sur les métiers d'avenir pour la Wallonie.

Cette vaste étude balaie largement les différents facteurs d'évolution sectoriels et leurs effets présumés sur l'évolution des métiers (sans se limiter au cadre strict de la réserve de main d'œuvre).

Plusieurs évolutions ont été relevées. L'appellation « métiers d'avenir » regroupe des nouveaux métiers, des métiers dont le contenu va évoluer, s'hybrider et/ou des métiers pour lesquels l'effectif en postes de travail va croître. Une première liste de métiers d'avenir est proposée, conjuguant un fort intérêt stratégique pour le secteur d'activité avec les besoins en effectifs et en qualifications.

Ainsi pour chaque secteur d'activités considéré, la compilation des facteurs sectoriels en quatre grands domaines de transformation a été organisée :

- Les progrès techniques et les innovations technologiques favorisent l'adaptation constante des métiers ;
- Les facteurs économiques (p. ex. la mondialisation de la concurrence, la tertiarisation de nos économies) ont un impact direct sur l'organisation du travail, la répartition des tâches et la structuration des métiers/fonctions au sein des chaînes de valeur de l'entreprise ;
- Les facteurs réglementaires, les certifications et autres normalisations influencent directement ou indirectement les fonctions des personnes ;
- Les modes de vie des personnes (p.ex. l'individualisation des modes de vie) influencent l'économie et génèrent des nouvelles demandes sociales, etc.

Tous ces facteurs interagissent, influencent l'organisation des processus de fabrication des produits ou de livraison de services et impactent – variablement selon le secteur – les chaînes de valeurs au sein des organisations.

Secteur par secteur, le Forem a tenté de déterminer avec les experts contactés de quelle manière ces facteurs influenceraient, à moyen terme, un ensemble de métiers proposés.

Les pages qui suivent présentent les principaux enseignements tirés pour un secteur ainsi qu'une liste (non exhaustive) de métiers identifiés comme d'avenir pour la Wallonie.

Le lecteur intéressé par une vue transversale sur l'ensemble des secteurs étudiés peut se référer à la publication complète accessible via le site du Forem :

Le Forem, Métiers d'avenir : états des lieux sectoriels et propositions de futurs – recueil prospectif, septembre 2013

<http://www.leforem.be/chiffres/chiffres-et-analyses.html>



Environnement

1. Principales tendances

La préservation de l'environnement est un des trois piliers du développement durable¹.

Face à la situation écologique et sociale qui se manifeste désormais de manière mondialisée (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, rapprochement du pic pétrolier, etc.), le développement durable apparaît comme une réponse soutenue par un ensemble d'acteurs culturels et sociaux du développement.

Parmi les éléments pour lesquels le citoyen porte une attention particulière, il y a l'eau qui devient un bien à consommer avec parcimonie et qui a un coût. Actuellement, la logique de pollueur-payeur prévaut mais il est clair que toutes les techniques pour assainir l'eau ont un coût qui est et continuera d'être répercuté dans le prix final.

Le citoyen devient également concerné par le volume des déchets à incinérer qui augmente de façon exponentielle dû à l'explosion de la consommation, la multiplication des échanges et à l'accroissement démographique. Ce sont les déchets électriques et électroniques qui constituent le principal défi des prochaines années.

1. Les deux autres étant l'efficacité économique et l'équité sociale.

Actuellement en Belgique, le volume des déchets tend à se stabiliser et même à diminuer grâce au recyclage et à l'utilisation de ceux-ci comme matières premières pour la fabrication d'autres produits.

D'ici 2050, la production de déchets devrait être réduite de moitié en raison notamment des coûts importants pour les éliminer. Les déchets sont présents partout dans l'économie et la vie de tous les jours, la gestion active de ceux-ci permet d'accroître la compétitivité. Conscientes de cet enjeu, les entreprises utilisent de plus en plus les déchets pour produire de l'énergie ou comme matières premières.

Au niveau réglementaire, l'eau est un des produits alimentaires le plus contrôlé en Wallonie. Concernant le traitement des déchets, le nouveau plan wallon des déchets distingue les déchets en fin de cycle à éliminer et les sous-produits réutilisables. En Belgique, une collaboration entre les niveaux de pouvoir est nécessaire dans la mesure où la gestion des déchets dépend du régional tandis que les produits sont sous le couvert du fédéral.

Les pollutions individuelles et industrielles sont de plus en plus contrôlées et réglementées. Les citoyens doivent être éduqués à l'ensemble des enjeux liés au cycle de l'eau et des déchets et à l'éco-conception (zéro déchet par exemple) afin de préserver le capital environnemental.

2. Facteurs d'évolutions

Les facteurs d'évolution décrits ci-dessous se rapportent essentiellement aux sous-secteurs de l'eau et à la production et gestion des déchets.

Technologiques

L'eau est un bien environnemental à consommer avec parcimonie. Depuis quelques années, une recrudescence de l'utilisation d'autres types d'approvisionnement en eau (eau de pluie et eau prélevée par des puits privés) apparaît suite au contexte de conscientisation environnementale générale (changement climatique, pollution, énergies renouvelables, etc.).

Les alternatives à l'approvisionnement en eau permettent entre autres de consommer moins l'eau de ville, une gestion des inondations en prélevant l'eau dans la nature, une diminution des produits polluants à base de tensio-actifs du fait de la faible dureté de l'eau de pluie et une diminution de la surcharge des égouts.

Différentes techniques sont utilisées pour assainir l'eau : épuration, récupération, recyclage. Toutes ces techniques sont de plus en plus automatisées et entraînent un coût pour le citoyen. Le prix de l'eau a ainsi augmenté de 70 % en 7 ans. Des déploiements doivent se faire au niveau des techniques de gestion des eaux pluviales, des infrastructures d'assainissement, la protection des captages, l'aménagement des rives, la réduction des infiltrants pour maîtriser les pollutions du sol et du sous-sol.

Le changement climatique doit pousser les autorités à envisager des sources aquifères alternatives sous formes de réservoirs et de nappes réservées à des usages d'urgence.

Différents travaux sont nécessaires pour diminuer les pertes sur les réseaux (travail entre autre des fontainiers), la vétusté du réseau (nombre de conduits à remplacer), les risques de pollution du réseau par les réseaux de pluie (courant en province de Luxembourg où l'eau de pluie est plus utilisée que dans le reste du pays), etc.

L'ensemble de ces techniques et travaux entraînent des changements dans les compétences des métiers liés à l'eau.

Au niveau de la production et la gestion des déchets, il est attendu de réduire la production de déchets de 50 % d'ici 2050². Ce sont les déchets électriques et électroniques qui constituent le principal défi des prochaines années, en commençant par leur collecte sélective et leur recyclage (ou traitement). Une Directive européenne a d'ailleurs mis l'accent sur cet objectif. Sont aussi bien concernés les lampes à basse consommation, les équipements informatiques et/ou de télécommunications que les panneaux photovoltaïques et les batteries de voitures électriques.

Il faut diminuer les produits et déchets dangereux or les décharges acceptent de plus en plus de flux de déchets. La plus grande partie des déchets organiques provenant des ménages, des collectivités, du secteur

2. Sixième programme d'action pour l'environnement, synthèse de la législation européenne.

de la distribution et de l'industrie agro-alimentaire devraient être valorisés, soit par des intercommunales ou des entreprises privées de collecte des déchets, soit par l'industrie elle-même. Les impacts sur les métiers du secteur à court terme (3 à 5 ans) sont liés à l'avancement des projets en la matière.

En Belgique, les déchets sont collectés dans des sacs poubelles ou dans des conteneurs avec ou sans puces, ils sont triés et ensuite incinérés. Plus de la moitié des déchets dangereux sont traités en dehors de la Wallonie faute d'un nombre suffisant d'unités de traitement spécifique. Le transport de ces matières nécessite beaucoup de prudence afin d'éviter tout risque de contamination ou d'explosions. Ces déchets, une fois traités, sont revendus comme matières premières.

Une « mutation verte » des métiers actuels émerge suite au renforcement des préoccupations environnementales.

Économiques

Le prix de l'épuration et de la récupération des eaux usées est répercuté dans le prix de l'eau. Il existe un vrai paradoxe car le coût élevé de l'eau induit une moindre consommation de ce bien qui entraîne une augmentation du prix suite aux coûts-vérité à la distribution et à l'assainissement.

Ainsi le coût de l'eau est passé de 251 euros en 2005 à 410 euros en 2012 pour 100 m³. De réelles économies peuvent être faites en utilisant de l'eau de pluie pour

les WC, la machine à lessiver et les activités extérieures (jardin et voiture). L'investissement d'une citerne à eau de pluie est rentabilisée en une dizaine d'années et entraîne par ailleurs également des économies en termes de produits (eau non calcaire) et en durée de vie des électroménagers.

Mais l'accessibilité financière et technique n'est pas uniforme sur le territoire. Par exemple : il n'existe pas en Belgique de réseau séparé d'égouttage eau de pluie et eaux usées.

Les grandes entreprises réalisent des investissements afin de diminuer leur consommation d'eau potable.

Il faut distinguer les entreprises « in core business » qui ont l'environnement comme activité principale et les entreprises « out core business » qui ont une activité principale de nature différente mais qui ont intégré les risques environnementaux suite à l'obligation de respecter de nouvelles normes imposées par l'Europe et par les gouvernements fédéral et régional.

En Belgique, l'exportation de l'eau, considérée maintenant comme « or bleu » comme c'est déjà le cas entre la Wallonie, la Flandre et Bruxelles-Capitale est une source non négligeable de revenus qui impose une gestion durable des nappes aquifères.

Quant aux déchets, actuellement, la quantité des déchets ménagers reste stable tandis que les déchets industriels diminuent en raison des enjeux économiques et écologiques qui y sont liés. Il faut réduire les déchets

en amont et en aval car cela engendre un coût pour les éliminer et les recycler. Des primes sont par ailleurs octroyées comme par exemple un soutien financier de 100 euros pour les entreprises réalisant la récolte sélective du papier et du carton.

Les déchets sont présents dans toutes les activités économiques et leur gestion permet d'accroître l'économie et la compétitivité. Actuellement de plus en plus d'entreprises intègrent les déchets comme inputs dans leur production et deviennent des substituts à bon nombre de matières premières dont la rareté accroît le prix. De plus, le recyclage des déchets et leur intégration dans la ligne de production permet de réduire l'énergie qui aurait été utilisée pour l'extraction des matières premières.

La hausse de la demande pour des déchets recyclés combinée à une diminution du nombre de déchets, entraîne une hausse de leur prix. Ce phénomène est d'autant plus renforcé depuis le début de la crise économique de 2008.

Réglementaires

« L'eau du robinet » constitue un des produits alimentaires les plus contrôlés en Wallonie avec un peu plus de 39 000 contrôles par an. La directive européenne constitue le cadre réglementaire européen en matière d'eau potable. Elle a été transposée en droit wallon dans le Code de l'Eau. Les paramètres à analyser (84 au total) sont classés en trois catégories : les paramètres microbiologiques, les paramètres chimiques et

3. Le coût-vérité est calculé par mètre cube, il comprend l'ensemble des coûts de la production et de la distribution d'eau : protection des captages, frais de pompage et d'adduction (transport), stockage dans les réservoirs ou châteaux d'eau, maintenance du réseau de distribution, entretien des raccordements, gestion administrative.

les paramètres indicateurs. Les différentes opérations sur les eaux courantes et usées font appel à des emplois très spécialisés qui sont de plus en plus impactés par la composante environnementale (changement climatique, respect des ressources naturelles, nouvelles énergies, etc.).

L'assainissement des eaux usées crée de l'emploi et le coût est notamment couvert par le coût vérité à l'assainissement (CVA). Toutefois, cette logique est adoptée différemment par les différentes régions. Ainsi, la Flandre, par exemple, ne répercute pas le coût des investissements dans son calcul. De plus, il est possible de ne pas payer le CVA si on dispose d'une micro-station.

Un nouveau plan wallon des déchets qui consiste à distinguer les déchets et sous-produits (réutilisables) et « end-of-waste » (en fin de vie) a vu le jour. Pour respecter certaines règles en matière environnementale, il convient de surveiller les flux de déchets et prendre en compte le cycle de vie du produit. La connaissance de la législation et des mesures techniques de la gestion des déchets (transformation, création de nouveaux matériaux ou d'une nouvelle forme d'énergie alternative) font évoluer/émerger certains métiers tels que les spécialistes en gestion environnementale et en sécurité.

Des normes ont été établies en ce qui concerne le compost, les granulats de déchets inertes et les sols assainis. Des travaux européens sont en cours pour déboucher sur des normes pour le verre, le papier, les matières plastiques et les métaux.

Ainsi l'action politique en terme d'environnement et les réglementations sont influencées par les objectifs « 20-20-20 » du paquet « Énergie & climat ».

La manipulation des déchets dangereux entraîne une demande de connaissance au niveau de la réglementation de la sécurité. Ce qui induit un besoin grandissant en professionnels formés par exemple à la sécurité et aux respects de normes imposées. Les entreprises semblent par ailleurs encore peu ou pas informées quant à la législation en vigueur, il importe donc aux pouvoirs publics de les sensibiliser à la question.

Sociétaux/démographiques/ culturels

Il est important d'informer les acteurs entrepreneuriaux (agriculteurs, forestiers, entreprises situées près des points d'eau) et d'analyser les effets de leur activité sur ces ressources (contrats de rivière, sols) pour investir dans des systèmes technologiques appropriés (systèmes hydrauliques, géothermie, recyclage des déchets, nettoyage des sols, etc.).

Tant les entreprises que les particuliers tendent à diminuer leur consommation d'eau en modifiant l'origine de leur eau (par exemple en utilisant de l'eau de pluie) mais aussi en adaptant les gestes de l'ouvrier de production ou les équipements (robinet d'arrêt, compteurs avec alertes, etc.). Si l'impact sur le personnel des intercommunales est difficilement quantifiable, d'importants travaux en matière de distribution et d'épuration des eaux pourraient être entrepris. Cela aura des conséquences sur la demande de certains profils de métier (sanitariste, ingénieur, technicien, etc.).

De plus, les stations de potabilisation et d'épuration sont de plus en plus automatisées.

Les changements climatiques induisent de nouveaux comportements d'éco-consommation, lesquels entraînent le développement de nouveaux produits.

En effet les modes de fonctionnement évoluent. Si le tri des déchets par les ménages est entré dans les « mœurs », ce n'est pas encore le cas pour toutes les entreprises. Il est important que les pollutions individuelles et industrielles soient contrôlées et que les bonnes pratiques soient diffusées. Le citoyen doit être sensibilisé à l'ensemble des enjeux liés au cycle de l'eau et des déchets. Ainsi, un changement de comportement est souhaité pour diminuer la consommation d'eau et des déchets (utilisation rationnelle des biens et des produits).

La gestion du risque environnemental devient un facteur important pour les entreprises et des métiers semblent émerger comme « responsable environnement » ou « ingénieur en management environnemental ».

Pour modifier nos modes de consommation et de production, le politique s'est doté d'une « agence fédérale de l'environnement » destinée à renforcer l'action contre le réchauffement climatique et favoriser les produits durables.

En matière de gestion des déchets, une politique sur le long terme partagée par les différentes instances régionales et fédérales apparaît nécessaire en raison des nombreux acteurs et domaines concernés

par cet enjeux sociétal, économique et écologique. Les partenariats devraient par ailleurs s'étendre auprès des entreprises et universités.

3. Synthèse métiers

Après avoir décrit les principaux facteurs d'évolution qui pourraient influencer le secteur en Wallonie dans les 3 à 5 ans à venir, cette rubrique présente les effets attendus sur les métiers du secteur de l'environnement.

Sous-secteurs	Hybridation/changement des activités du métier (dont les contenus évoluent)	Potentiel de croissance de l'emploi	Émergence, nouveaux métiers
Eau	Responsable environnement		-
	Conseiller énergie/environnement		-
Déchets	Responsable environnement		-
	Conseiller énergie/environnement		-
	Spécialiste en gestion environnementale et en sécurité	Ingénieur en management environnemental	-
	Valorisateur/ courtier des déchets	-	-
	Collecteur de porte à porte	-	-
	Trieur de centres de tri	-	-

Source : Le Forem

4. Zoom sur certains métiers

Chaque métier du secteur dont les contenus seraient influencés par les facteurs d'évolution développés dans les rubriques qui précèdent est positionné en fonction de son évolution présumée (en termes de compétences et/ou de volume d'emploi).

Sources et références : diverses sources ont été utilisées afin de recueillir l'information présentée pour chacun des métiers évoqués sous ce chapitre. En plus des descriptions reprises sur la plateforme en ligne du Forem « Horizons Emploi », dans les offres d'emploi déposées au Forem ainsi que dans le répertoire des métiers du Forem ou de Pôle emploi, les contenus présentés ont été enrichis d'informations issues de la littérature, de sites internet professionnels, sectoriels ou généralistes ou encore de témoignages d'experts internes et externes. En fin de section, une rubrique regroupe les références bibliographiques et sites internet consultés.

4.1. Métiers dont les contenus évoluent

■ SPÉCIALISTE EN GESTION ENVIRONNEMENTALE

Le spécialiste en gestion environnementale met, au service des entreprises, son expertise et son savoir-faire en matière de conseil en environnement et en sécurité. Il peut mener un audit, réaliser des diagnostics, animer des réunions d'information, créer et mettre en place la politique environnementale d'une entreprise, etc.

Le métier de spécialiste en gestion environnementale reprend toutes les compétences d'un conseiller en énergie mais il permet aussi l'implémentation de stratégies cohérentes afin de diminuer les diverses consommations. Il donne des outils d'aide et de sensibilisation pour mettre en place un véritable plan énergétique dans les entreprises.

La demande pour ce type d'expertise devrait croître dans les années à venir suite à l'importance du développement durable et de la demande de l'Europe de réduire considérablement les consommations de CO₂ et d'arriver à 100 % d'énergie renouvelable en 2050.

L'évolution du contexte réglementaire et des techniques de construction implique constamment l'acquisition de nouvelles connaissances et la maîtrise de nouvelles compétences.

■ VALORISATEUR/COURTIER DES DÉCHETS

Il transforme les déchets ménagers ou industriels en énergie et en matériaux réutilisables.

Le développement de cette fonction est notamment lié à la valorisation des déchets ménagers sous la forme d'électricité renouvelable par certaines installations d'incinérations de déchets. Le métier reprend les compétences des trieurs de centres de tri mais aussi celles nécessaires pour transformer les déchets en énergie renouvelable ainsi que la gestion des opérations des déchets.

La valorisation des déchets par leur transformation en énergie sous forme de chaleur ou d'électricité (bio-

masse solide) est considérée comme une des solutions possibles pour diminuer la quantité des déchets et atteindre les objectifs fixés pour que la Belgique atteigne 100 % d'énergies renouvelables en 2050. Par ailleurs, de nouvelles contraintes réglementaires pour les TPE/indépendants sont attendues en Wallonie (Plan wallon des déchets 2020), ce qui pourrait entraîner une demande accrue pour ce métier.

■ COLLECTEUR DE PORTE À PORTE

Ce métier assure la collecte sélective des déchets de porte à porte. La collecte sélective est une collecte de certains déchets, préalablement triés selon leur matière constitutive, en vue d'un traitement spécifique. Le point d'enlèvement des déchets triés est situé à proximité immédiate du domicile de l'usager ou du lieu de production de ces déchets.

Au cours des années, les activités du métier ont changé de par l'évolution technologique (nouveaux camions de ramassage des déchets, sacs pour la collecte des biodégradables, facturation selon le poids de la poubelle, etc.) et réglementaire/environnementale (nouveau plan des déchets « Horizon 2020 » qui préconise plus d'importance au recyclage et aux énergies renouvelables ainsi qu'une hiérarchie des déchets).

■ TRIEUR DE CENTRES DE TRI

Il trie sélectivement les déchets ménagers ou industriels pour permettre leur recyclage/valorisation.

Au cours des années, les activités du métier ont changé suite à l'évolution technologique (gestes de plus en

plus répétitifs, cadence plus élevée). Par exemple, il existe des dispositifs pour trier les déchets de plus en plus automatisés demandant des gestes de plus en plus rapides (la vitesse des tapis est élevée). S'ajoute une complexité dans les tris. Ainsi certaines installations d'incinération ont ajouté la valorisation énergétique à leur activité d'élimination des déchets. Les activités du métier ont changé également suite aux modifications réglementaires et environnementales. Le triage sélectif devient de plus en plus important. Les employés manipulent plus souvent des produits dangereux.

Selon le nouveau plan des déchets « Horizon 2020 » le recyclage est considéré comme une des solutions pour diminuer le nombre des déchets. Les métiers du recyclage seraient ainsi conduits à se développer en lien avec le développement durable.

4.2. Métiers dont les contenus évoluent et avec un potentiel de croissance de l'emploi

■ RESPONSABLE ENVIRONNEMENT

Il pilote et contrôle la politique opérationnelle de l'entreprise en matière d'environnement. Il est chargé de veiller à l'application de la réglementation et au respect des normes environnementales (ICPE, loi sur l'eau, ISO 14001, etc.). Il travaille sur la gestion optimisée des déchets, le traitement des pollutions, la prévention des nuisances, etc.

Le métier de responsable environnement devrait être en demande sur le marché de l'emploi dans les 3 à 5 ans

à venir sous l'effet de l'importance que relève la notion environnementale dans le paysage industriel actuel.

■ CONSEILLER ÉNERGIE/ENVIRONNEMENT

Le conseiller en énergie/environnement informe, conseille les agents économiques (ménages, entreprises ou pouvoirs publics) en matière d'énergie en vue d'une utilisation énergétique rationnelle et d'une réduction des coûts. Selon le secteur qui l'emploie, on l'appelle « auditeur énergétique », « éco-passeur », « éco-conseiller », « tuteur en énergie », etc.

Pour effectuer son travail, le conseiller énergie/ environnement réalise d'abord un audit énergétique de l'habitation ou de l'entreprise. Ensuite, il détermine les mesures d'économie d'énergie possibles. Dans son calcul, il prend en compte les opportunités d'utiliser l'énergie renouvelable et leurs coûts et les moyens d'éviter les sources de pollution possibles sur l'air, l'eau et le sol.

Le conseiller en énergie/environnement est un métier dont les contenus évoluent car il reprend les compétences de métiers dévolus à l'énergie et à l'environnement comme les techniciens énergétiques, les ingénieurs thermiciens, les techniciens d'efficacité énergétique (éclairage, ventilation, force motrice, etc.), les thermographistes, etc.

L'alliance Emploi-Environnement (Plan Marshall 2.vert) favorise une demande croissance pour ce type d'expertise.

4.3. Métiers avec un potentiel de croissance au niveau de l'emploi

■ INGÉNIEUR EN MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

L'ingénieur en management environnemental accompagne les entreprises et les organisations dans la mise en place des processus de management de la protection de l'environnement.

Il analyse les modes de fonctionnement de l'entreprise pour ensuite définir les objectifs en matière de prévention des risques environnementaux, en fonction du contexte réglementaire (cadre législatif, labels, certifications obtenus) et des orientations de l'entreprise (projet d'aménagement, lancement de produit ou processus, etc.). Ces recommandations sont rédigées sous la forme d'études qui synthétisent toutes les données environnementales (études, calculs d'impact) et présentent les différents scénarios de situations à risque. Une veille permanente en matière de réglementation et de certification liée à la sécurité, l'environnement et au développement durable lui permettent de vérifier la conformité de ses procédures.

La demande pour ce métier devrait croître à court et moyen terme sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs liés à l'importance du développement durable, au coût de l'énergie, de l'eau, de l'élimination des déchets, etc. cumulés au contexte réglementaire, économique, sociétal.

Références Bibliographiques

AquaWal, *Étude relative à l'impact sur les usagers des réformes en matière de tarification de l'eau et à l'estimation de l'emploi généré par le cycle anthropique de l'eau en Wallonie*, octobre 2009.

CCE, *Les déchets, levier de la compétitivité*, Lettre mensuelle socio-économique, n°192, juin 2013.

CCE, *L'industrie des déchets : entre passé et avenir*, Lettre mensuelle socio-économique, n°191, mai 2013.

CEDEFOP, *Une stratégie pour les compétences vertes ?*, février 2012.

CESW, *Dossier : La politique wallonne de l'eau*, Wallonie, n°117, mai-juin 2013.

Commission européenne, *Électricité, gaz, eau et déchets - analyse sectorielle détaillée des compétences naissantes et activités économiques dans l'union européenne*, 2009.

CUESTAS, *Démarche prospective en vue de l'élaboration d'un plan de gestion prospective lié aux ressources naturelles - le bois, la pierre et l'eau*, mai 2008.

FEGE, *Rapport annuel 2011-2012*, juin 2012.

L'avenir, *L'eau de pluie pour faire des économies*, 24/01/2013.

Le Forem, *Les attitudes et les pratiques à l'égard de la gestion des ressources humaines dans l'écosystème de l'énergie et de l'environnement en Région wallonne*, juillet 2005.

Le web pédagogique, *Éducation au Développement Durable*, consulté le 9/12/08, URL : <http://lewebpedagogique.com/education-developpement-durable/>

RTL info, *Le prix de l'eau déborde en Wallonie ... parce qu'on consomme moins*, 23/01/2012

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, *La Belgique se dote d'une « agence fédérale de l'environnement »*, Communiqué 19/03/10.

SPW DGRNE, *Qualité des eaux distribuées par le réseau public en Wallonie*, janvier 2011.

Terra Economica, *100 métiers d'avenir - Trouver un emploi dans l'économie verte*, Terra eco, Hors-Série, décembre 2011-janvier 2012.

Sites internet :

<http://www.febem-fege.be/fr>

<http://www.coberec.be/homefra.html>

<http://www.WBI.be/> - La politique environnementale européenne -

<http://www.edora.be/>

<http://ademe.fr>